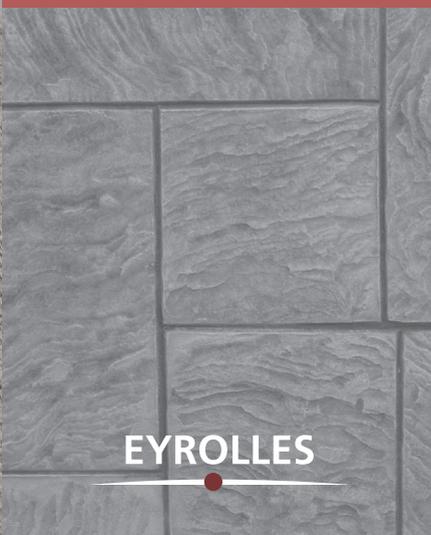




LE BÉTON DÉCORATIF | VOLUME 1

LE BÉTON EMPREINTE

FRÉDÉRIC LJUNG
MIKE ARCHAMBAULT



EYROLLES

LE BÉTON EMPREINTE

Le béton empreinte (ou imprimé) est un des volets du béton décoratif, avec le béton ciré et le béton teinté ou coloré. On obtient ce type de béton en appliquant des motifs lors de son coulage : sa mise en application nécessite une formation ou un court stage pour gérer les textures, les mélanges, les talochages... Ces applications sont fréquentes sur les terrasses, les bords de piscine, les rampes et allées diverses, mais aussi, pourquoi pas, dans certains intérieurs.

AU PROGRAMME

Préparation et application ■ Le coffrage ■ La coloration ■ Le talochage ■ L'application du colorant durcisseur ■ Le talochage du durcisseur ■ Le lissage du durcisseur ■ L'application du démoulant ■ L'empreinte ■ Les matrices ■ Les pierres ■ L'opus Random stone ■ L'opus pierre Arizona ■ Les dalles et les pavés ■ Les matrices Casablanca et Fontainebleau ■ La pose de la matrice Fontainebleau ■ La pose de la matrice Casablanca ■ Les pavés Napoléon ■ Les vieux pavés ■ Le bois et les lattes de bois ■ Le bois de cèdre ■ Les lattes de bois ■ Le nettoyage du démoulant ■ Le vernissage ■ Réaliser un escalier ■ Le coffrage et le coulage ■ L'application du durcisseur ■ Le lissage et l'estampage ■ Le ciselage et la finition ■ Estamper un escalier ■ Retoucher et réparer.

Le béton empreinte

Groupe Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05

www.editions-eyrolles.com

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2015
ISBN : 978-2-212-14193-1

Frédéric Ljung
Mike Archambault

Le béton empreinte

EYROLLES



Sommaire

Avant-propos	5
Préparation et application	7
Le coffrage	8
L'épandage	10
Le talochage	12
L'application du durcisseur	14
Le talochage du durcisseur	16
Le lissage du durcisseur	18
L'application du démoulant	20
L'empreinte	23
Les matrices	24
Les peaux	25
Le matriçage	27
Les pierres	30
Les dalles et les pavés	32
Le bois et les lattes de bois	38
Le nettoyage du démoulant	40
Le vernissage	44
Réaliser un escalier	45
Le coffrage et le coulage	46
L'application du durcisseur	48
Le lissage et l'estampage	50
Le ciselage et la finition	52
Estamper un escalier	54
La coloration du béton	57
Le béton balayé	58
Le béton désactivé	61
Le béton rainuré	63
La bicoloration avec les durcisseurs colorés	66
Index	71

Avant-propos

Le béton imprimé connaît un fort succès aussi bien chez les particuliers qu'au sein des collectivités. Cette technique d'application du béton permet de reproduire l'aspect de nombreux matériaux naturels avec un réalisme étonnant, sur béton frais par impression de matrices.

Ces applications sont recommandées aussi bien en extérieur pour les plages de piscine, les allées de jardin et aménagements urbains qu'en intérieur. Le choix de textures, de couleurs et de démolant offre un nombre infini de combinaisons avec une seule limite : votre imagination !

Nous verrons dans ce cahier technique comment appliquer cette méthode d'impression sur le béton et les différentes étapes de réalisation.

Avant de vous lancer, voici les produits nécessaires à la mise en œuvre :

- le béton (pour des grandes quantités, nous vous conseillons de le commander à une centrale proche de votre chantier et de vous le faire livrer) ; dans ce cas précis d'application, un béton de type S3 est adapté ;
- le démolant ;
- la couche de durcisseur ;
- le colorant durcisseur ou colorant dans la masse ;
- le démolant ;
- le savon universel pour démolant ;
- le vernis acrylique sans solvant ;
- le vernis acrylique solvanté ;
- le polyane de protection.

Les différentes classes de béton

La norme NF EN 206-1 définit 5 classes de consistance des bétons :

- la classe S1 : ouvrage à forte pente ou demandant une mise en place immédiate (glissière, forte pente, parking, etc.) ; affaissement en mm : 10 à 40 ;
- la classe S2 : ouvrage à faible pente (accès, dalle pleine) ; affaissement en mm : 50 à 90 ;
- la classe S3 : ouvrage sans pente demandant une mise en place simplifiée (fondations, dalles...) ; affaissement en mm : 100 à 150 ;
- la classe S4 : ouvrage sans pente (fondations, dalles, voiles avec forte densité de ferrailage) ; affaissement en mm : 160 à 210 ;
- la classe S5 : ouvrage demandant une éventuelle planéité ou, dans le cas d'un coffrage, un remplissage complet sans action mécanique de vibration. Affaissement : plus de 220 mm.

Attention, le S5 est auto-plaçant, utilisé en intérieur (pas de pentes possibles), et quasi impossible à travailler pour le béton imprimé.